

Un Ministère, un programme de sécurité



La PGS et les directives sur la sécurité du MDN fournissent une orientation concernant la protection du personnel et des biens.

GSP and DND security orders provide direction in protecting assets and personnel.

Normes de base exigées pour la sécurité ministérielle et la protection des forces

par le Capt Mark Giles

Élaborée par le Conseil du Trésor, la Politique du gouvernement sur la sécurité (PGS) présente les normes de base pour tous les ministères fédéraux. Contrairement aux autres ministères, le MDN emploie à la fois du personnel civil et militaire et doit respecter des exigences particulières quant à la sécurité ministérielle et la protection des forces.

La PGS est complétée par des directives du MDN et des unités sur la sécurité tant à l'échelon local qu'opérationnel. Ces directives reflètent une politique cohérente qui vise à orienter l'application de stratégies en matière de sécurité ministérielle et de protection des forces.

Que ce soit au Canada ou à l'étranger, chaque commandant local publie des directives de sécurité qui reflètent l'évaluation des menaces, les directives du MDN sur la sécurité et la PGS. Les mesures de sécurité pour la

protection des forces dans un contexte opérationnel excéderont habituellement celles appliquées dans les bases des FC et les installations de la Défense nationale au Canada, mais certaines mesures de sécurité liées aux biens, au personnel et aux renseignements sont les mêmes dans les milieux administratifs et opérationnels.

La sécurité physique comporte la conception et l'aménagement adéquats des installations ainsi que l'application de mesures afin de retarder ou d'empêcher l'accès non autorisé aux renseignements et aux biens du MDN et des FC. Cette forme de sécurité est assurée grâce à des mesures de protection d'ordre structural, à des patrouilles et à des postes de contrôle d'accès.

La sécurité du personnel est garantie, en partie, grâce à des enquêtes de sûreté et à l'attribution de cotes de sécurité. Le surveillant de la sécurité de l'unité (SSU) coordonne ces aspects avec l'aide de la Direction de la sécurité du Grand prévôt des FC. Le rôle du SSU revêt plus d'importance au Canada, car les cotes de sécurité doivent être attribuées avant les déploiements opérationnels. Les fonctions du SSU sont habituellement de nature secondaire, mais quand la demande est très forte, elles peuvent occuper le titulaire du poste à temps plein et exiger toute son attention.

La sécurité informatique et des renseignements est vitale dans les milieux administratifs et opérationnels. Le MDN et les FC se servent de divers systèmes classifiés pour garantir la sécurité de l'information, que ce soit au QGDN ou dans un théâtre d'opérations en Bosnie ou en Afghanistan.

La PGS exige la protection des renseignements, qu'ils soient en format électronique ou sur papier. Cette forme de sécurité est assurée au moyen du processus de classification et de désignation. Les renseignements de nature délicate qui pourraient nuire à l'intérêt national s'ils étaient divulgués sont classifiés confidentiels, secrets ou très secrets. L'information de nature délicate qui n'est pas liée à l'intérêt national (p. ex., les dossiers du personnel), est désignée Protégé A, B ou C. L'accès à l'information est déterminé en fonction de la cote de sécurité ou de fiabilité de la personne, et les renseignements sont divulgués selon le besoin.

La stratégie globale consiste à appliquer un programme de sécurité qui prévoit diverses mesures efficaces et conformes à la mission de la Défense. Toutes les mesures ne seront pas mises en œuvre dans chaque situation. Elles devront toutefois répondre aux normes de base et se conformer à la PGS ainsi qu'aux directives sur la sécurité du MDN et des unités.

Pour obtenir plus d'information sur la PGS et le programme de sécurité du MDN, visitez les sites Web suivants : http://vcds.dwan.dnd.ca/cfpm/intro_f.asp (RID) ou [www.vcds.dnd.ca/cfpm/intro_e.asp](http://vcds.dnd.ca/cfpm/intro_e.asp).

Le Capt Giles est OAP pour le GPFC, le SNEFC et l'APM.

One department—one security program

Basic standards required for both corporate security and force protection

By Capt Mark Giles

Government Security Policy (GSP) is established by the Treasury Board and sets out minimum standards for all federal departments. Unlike most departments, however, DND employs both CF and civilian personnel and has a unique blend of corporate security and force protection requirements.

GSP is supplemented by DND security orders and unit security orders at the local or operational level. These orders reflect a consistent policy in providing direction for the implementation of corporate security and force protection strategies.

Security orders are issued by each local commander, whether in Canada or overseas, and reflect the threat assessment, DND security orders and GSP. Security measures for force protection in an operational environment will usually exceed those of CF bases and Defence properties in Canada, but some physical, personnel and information security measures are standard to both administrative and operational environments.

Physical security involves the proper layout and design of facilities, and the use of measures to delay or prevent unauthorized access to DND/CF information and assets. This is normally achieved through a combination of structural safeguards, patrols and access control points.

Personnel security is achieved, in part, through reliability screening and the security clearance process. The unit security supervisor (USS) co-ordinates these functions, with the assistance of the security directorate of the CF Provost Marshal. More emphasis is placed on the role of the USS in

Canada as co-ordinating the security clearance process is handled prior to operational deployments. The USS position is usually a secondary appointment, but during times of high demand can be a full-time job, requiring the incumbent to focus exclusively on these duties.

Information and computer security are vital in both administrative and operational environments. DND/CF uses a variety of classified systems to ensure the security of information, whether at NDHQ or in operational theatres in Bosnia and Afghanistan.

GSP requires that information, whether in electronic or hard copy format, be protected. This is achieved through the process of classification and designation. Sensitive information that could, if released, compromise the national interest is classified as either confidential, secret or top secret. Information that is sensitive, but not related to the national interest (i.e. personnel files), is designated as protected A, B or C. Access to information is determined by security clearance level or reliability status and is released on a "need-to-know" basis.

The overall strategy is to apply a security program that provides an effective range of measures applicable to the Defence mission. Not all measures will be applied in every situation—they will, however, meet minimum standards and be consistent with GSP, DND security orders and specific unit orders.

More information on GSP and DND's security program is available at: http://vcds.dwan.dnd.ca/cfpm/intro_e.asp (DIN) or www.vcds.dnd.ca/cfpm/intro_e.asp.

Capt Giles is the PAO for the CFPM, CFNIS and CMPA.



MENTION ÉLOGIEUSE DÉCERNÉE À KABOUL

Le Caporal-chef Brian Walsh, technicien en imagerie au sein du 3^e Bataillon du Groupe-bataillon du Royal Canadian Regiment, qui participe à l'opération ATHENA en Afghanistan, a reçu récemment, des mains du Major-général Andrew Leslie, la Mention élogieuse du commandant de la Force opérationnelle Kaboul.

Les photos prises par le Cplc Walsh ont paru régulièrement dans *La Feuille d'érable* tout au long de sa période de service en Afghanistan, et pendant son affectation dans la section Combat Camera du QGDN, à Ottawa. Ses photos portent généralement sur l'aspect humain du travail de nos militaires et sur la famille de la Défense.

L'inscription sur le certificat se lit comme suit : « Les superbes images du Cplc Walsh ont beaucoup contribué à faire connaître le travail des soldats déployés dans le cadre de l'opération ATHENA à Kaboul, en Afghanistan. Ses photographies et ses vidéos ont été vues par des millions de personnes au Canada, et elles font honneur à l'ensemble de la Force opérationnelle ».

AWARDED COMMENDATION IN KABUL

Master Corporal Brian Walsh, the 3rd Battalion, The Royal Canadian Regiment Battalion Group, imagery technician deployed on Operation ATHENA in Afghanistan, was recently awarded the Commander Task Force Kabul Commendation by Major-General Andrew Leslie.

MCpl Walsh's work has appeared regularly within *The Maple Leaf* throughout this deployment and during his posting with Combat Camera at NDHQ, Ottawa. His work typically depicts the human element of the work done by members of the CF and defence family.

The inscription on the certificate reads: "The superb imagery work done by MCpl Walsh played a pivotal role in showcasing the work of soldiers deployed on Operation ATHENA in Kabul, Afghanistan. His photographs and videos were seen by millions of people across Canada and reflected highly on the Task Force as a whole".